

CONVOCATION

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la salle Charles Ruat.

Le samedi 21 mars 2026 à 10h00

Le Maire en exercice convoque le conseil élu.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES, le 16 mars 2026

Le Maire,

Jean GARCIA



ORDRE DU JOUR :

- Election du Maire
- Election de 4 adjoints
- Précision : le Maire et le 1^{er} adjoint sont les représentants de la commune à la CCBDP (dans l'ordre du tableau)
- Désignation des deux grands électeurs au SDED (syndicat départemental d'énergie) et autres organismes extérieurs (Parc, correspondant défense, correspondant ambrisie)
- Délégations accordées au Maire par le Conseil municipal
- Délégations du Maire accordées à des conseillers municipaux
- Questions diverses

Selon les nouvelles dispositions de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, l'envoi des convocations aux membres du conseil municipal par voie dématérialisée est la règle, sauf si les élus font la demande d'un envoi par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.

Merci de nous tenir informer si vous souhaitez conserver ce mode de transmission.